

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Portant nomination à titre normal
et civil dans l'Ordre du Mérite
Social des Paysans et Artisans
Bénois (Fête des Paysans 6^e
Edition)**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Message Téléphoné et Faxé N° 1558/MDR/DCAB/SA-01 du 02 Décembre 1999 transmettant soixante dix-sept (77) dossiers de paysans et artisans ;
- VU le Procès-Verbal de la session extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 1er au 30 Décembre 1999 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées à titre normal et civil au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Social du Bénin pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

A - DEPARTEMENT DE L'ATACORA

Messieurs : - BIO BOUSSOU Mahamed, Artisan-Agriculteur-Eleveur-Planteur
- CORONDE Prosper, Artisan

B - DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE

Monsieur : - ZANNOU Michel Richard, Artisan-Réparateur de pompes hydrauliques

C - DEPARTEMENT DU BORGOU

Messieurs : - DJINADOU Nourou, Mécanicien-Réparateur des pompes Hydrauliques
- SANI Boni Moussa, Artisan-Cultivateur

D - DEPARTEMENT DU MONO

Madame : - HOUESSO Affiavi Delphine, transformatrice de produits agricoles

E - DEPARTEMENT DE L'OUEME

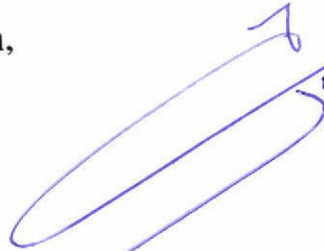
Madame : - DAGAN Léopoldine Thérèse, Agricultrice et Transformatrice de produits agricoles

Messieurs : - HOUNKONNOU Gbodjinou Paul, Artisan-Décorateur et Sculpteur sur bois
- KINTOHOZIN METOHOUEVI Atègbo, Artisan-Réparateur de pompes

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 2 Février 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES
18 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-
CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
INTERESSES 9.